

Novembre 2014

#5

Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

Land Art
aux Contamines-Montjoie

Observatoire des paysages
Le paysage en expo

Regard
Sophie Garcia

Concours
**Paysages, fleurissement
et cadre de vie**

Dossier **Des végétaux pour la ville**

EDITO

La lecture de ce numéro nous indique, une fois encore, que la réalité du paysage est complexe, plurielle, irréductible aux seules notions d'écologie ou d'ingénierie et que la dimension culturelle que nous y projetons, collectivement ou individuellement, demeure son fondement.

A l'image de l'exposition « Ville / Visages, portraits de Rumilly » associant des photographies de la ville et des visages d'adolescents y habitant, tous deux en devenir ; à l'image des réflexions autour du potentiel offert aux générations futures par les observatoires photographiques des paysages quant à la compréhension de notre société et de ses représentations, le projet de paysage engage avant tout le sens du site et sa dynamique d'évolution.

Sébastien Marot, philosophe, plaide pour «...une démarche qui appréhenderait le site comme la matrice d'un projet explorant les multiples strates spatio-temporelles du territoire, comme processus, qui proposerait une lecture en épaisseur et non seulement en plan, qui aborderait la conception du site comme champ de relations et non pas comme arrangement d'objets...»

Outre sa faculté à se confronter aux problématiques contemporaines relatives à la ville et au renouvellement urbain, aux territoires ruraux, aux sites naturels, en proposant des réponses qui réparent, révèlent, anticipent, reconvertissent, embellissent, le paysagiste doit, dans sa pratique, porter un regard sur les échelles croisées et sur les processus par lesquels se construisent les lieux pour explorer la question du rapport au sol, au vivant, au temps, au site et à son histoire. Chaque projet d'aménagement interroge de manière singulière cet existant et s'en empare, pour le faire évoluer, le révéler, enrichir ses pratiques et ses usages.

Cette revue est aussi l'occasion de valoriser l'ensemble des acteurs engagés dans le projet de paysage et de rappeler leur responsabilité dans cette fabrication : les concepteurs, les élus, les services techniques, les entreprises et les usagers. Ainsi, l'arbitrage se présente aux communes lors du choix de produire leurs propres végétaux, ou d'engager des projets de qualité pour l'espace public. De même, les enseignants et parents peuvent faire évoluer les cours d'écoles vers des jardins fertiles, lieux d'expérimentation, d'apprentissage et d'approvisionnement de la nature. Le projet est question de choix, d'engagement et de dialogue.

En filigrane, nous parlons aussi de la nécessité pour cette chaîne d'acteurs, aux points de vue parfois divergents, d'élaborer une culture et des références communes pour pouvoir aménager au mieux leur territoire. C'est là une des vocations du CAUE et probablement de cette revue Paysages.

Pour finir, soulignons que cette rentrée 2014 voit la relance de la politique publique relative à la reconquête des paysages et à la place de la nature en ville. Souhaitons que cette volonté se concrétise, soit suivie d'effets et en attendant, bonne lecture !

Anne Perrot

paysagiste dplg, vice-présidente de la Fédération française du paysage, section Rhône-Alpes

Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

La revue "Paysages" est une publication du CAUE de Haute-Savoie.

Siège social : L'ilot-S - 7 esplanade
Paul Grimault - 74000 Annecy
Tél 04 50 88 21 10 - www.caue74.fr

Responsable de la publication :
Arnaud Duthell, directeur du CAUE

Rédacteur en chef : Frédérique Imbs,
journaliste

Coordination éditoriale : Antoine Deneuille,
conseiller paysage, CAUE

Conception graphique : Maryse Avrillon,
Guillaume Cretinon, CAUE, d'après une
maquette de www.abaca-studio.com

N°ISSN : 2258-9548

Publication annuelle gratuite imprimée
en 1 500 exemplaires
Novembre 2014

Crédit photographique :
Couverture : CAUE74, Editorial et
Observatoire : Sylvain Duffard / CAUE74,
Focus : Niki Heddle, Dossier : Frédérique
Imbs, Regard : Sophie Garcia, Paysages des
collectivités : Erick Sallet, Concours Paysages
de nos Communes, CAUE74.
Reproduction même partielle interdite

sommaire

Actualités | page 4

Focus

Land Art aux Contamines-Montjoie | page 6



Observatoire des paysages

Le paysage en expo | page 8

Le territoire, le photographe et le paysage, tel est le titre de l'exposition conçue et réalisée par le CAUE en partenariat avec le conseil général de la Haute-Savoie. Présentée au château de Clermont, du 1^{er} mai au 30 septembre 2014, elle sera bientôt visible sur le net.



Dossier

Des végétaux pour la ville

| page 11

Composante essentielle de tout aménagement urbain, le fleurissement de nos communes a évolué ces dernières années. Pour s'adapter à cette évolution et répondre à la demande, certaines collectivités ont choisi de produire elles-mêmes leurs végétaux tandis que d'autres font plutôt appel aux horticulteurs privés.

Regard

"J'aime que les gens se sentent bien dans leur environnement"

Interview de Sophie Garcia | page 18

Sophie Garcia est sociologue, coloriste en environnement et espaces de vie. Elle intervient auprès des collectivités locales, des architectes et des urbanistes pour les accompagner dans leurs projets constructifs et paysagers. Témoignage.



Paysages des collectivités

Des cours d'école plus "vertes" | page 20

Loin des déserts de bitume d'hier, les cours d'école d'aujourd'hui intègrent de plus en plus des arbres, des végétaux, des aires de repos et de jeu, l'objectif étant de les rendre plus attractives et plus écologiques. Et si la cour reste dédiée à la récréation et à la détente, elle peut aussi constituer un lieu d'animation et d'apprentissage.



Concours Paysages, fleurissement et cadre de vie

Palmarès 2014 | page 24

Trois catégories, 56 candidats et 12 lauréats, voici les résultats de l'édition 2014 du concours départemental "Paysages, fleurissement et cadre de vie".



A lire | page 27

Découvrez notre sélection d'ouvrages sur le paysage et le jardin.

actualités



PROMENEZ-VOUS DANS LES JARDINS

La treizième édition des Rendez-vous aux jardins, qui se tiendra du 5 au 7 juin 2015, sera placée sous le thème de « La promenade au jardin ».

Cette nouvelle thématique sera l'occasion de décliner la promenade sous ses différentes approches : spatiale, historique, sociale, familiale, bucolique, littéraire, poétique, festive, sensuelle, rêvée, urbaine... mais aussi de la faire partager à différents publics.

www.rendezvousauxjardins.culture.fr

UN SCHÉMA DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Après une large concertation avec les associations environnementales, les intercommunalités, les conseils généraux... et une enquête publique, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Rhône-Alpes a été approuvé par la Région le 19 juin 2014 et adopté par le préfet de Région le 16 juillet 2014. Les enjeux résident dans la nécessité de préserver les continuités écologiques menacées par

une fragmentation des espaces qui s'urbanisent rapidement. Concrètement, la mise en œuvre de cet outil d'aménagement devrait améliorer la cohérence des politiques publiques de préservation des espaces naturels. Le plan d'action et les mesures du SRCE permettront ainsi d'intégrer dans les documents d'urbanisme la trame verte et bleue et contribueront à faire émerger des projets opérationnels pour la restauration des continuités.

En Haute-Savoie, dans un département à la géographie très marquée, les espaces valléens sont fortement urbanisés, d'où une fragilisation importante des corridors écologiques qui permettent les jonctions inter-massifs. Leur maintien est ainsi un enjeu majeur. Anticipant les mesures du SRCE, deux contrats corridors sont déjà en cours de mise en œuvre sur le département. La direction départementale des Territoires poursuivra ainsi son implication, dans les documents d'urbanisme notamment, et en accompagnant les acteurs locaux, pour décliner les objectifs de préservation de la biodiversité prônés par le SRCE.

DES PARCS, SYMBOLES DE RENOUVEAU DES QUARTIERS

En juillet dernier, l'agence Ilex a livré le parc du Vallon, réalisation emblématique du renouvellement urbain de la Duchère inscrite dans le réseau des Grands Parcs de Lyon. Avec ce parc de onze hectares, la ville se réapproprie ces espaces non constructibles, malmenés par l'histoire, contraints par une géographie encaissée, et pendant des années symptomatiques des difficultés de sécurisation et d'image du Grand Ensemble. Le **parc du Vallon** devient l'emblème du renouveau de la Duchère, en retissant généreusement des liens avec les quartiers riverains, renouant avec son ruisseau "renaturé" et se réappropriant un patrimoine paysager remarquable. Exceptionnel par sa morphologie (70 m de dénivelé sur 1,2 km de long), cet espace multi-facettes conjuguent des fonctions urbaines (pièce majeure d'articulation du territoire), hydrauliques (gestion des eaux pluviales), géotechniques (tenue de la balme), écologiques (enrichissement des milieux) et sociales (équipement public à ciel ouvert, concerté). La scénographie paysagère présente une enfilade de tableaux, illustration de la résurgence de la nature en ville : le vallon «jardiné», le vallon « champêtre » et le vallon « romantique ».

A Annemasse, le quartier de Livron fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine, qui comprend l'aménagement d'un nouveau parc urbain, le **parc du Pré des Moutons**. Confié aux paysagistes Axe Saône (Lyon), maître d'œuvre, associés à Profil Études (Annecy) et Adelphéa (Metz-Tessy), ce projet comporte plusieurs tranches. La première prévoit l'aménagement de 33 jardins familiaux de 100 m² et d'un jardin partagé de 200 m². En 2015 auront lieu les opérations de terrassement qui permettront de créer sur le terrain un pli de trois mètres de hauteur où seront installés des jeux d'enfants, aménagés en 2016. Dans le même temps, des aménagements paysagers comprenant une place, des pontons, un jardin humide... seront réalisés. L'objectif est de créer un lieu de rendez-vous intergénérationnel sur un parcours reliant le quartier du Perrier au centre ville.



actualités

VICTOIRES DU PAYSAGE : TROIS FINALISTES EN HAUTE-SAVOIE

Véritable vitrine de projets - du plus modeste au plus grand - les Victoires du Paysage, tiennent, depuis leur création en 2008, toutes leurs promesses par le nombre de candidatures en progression à chaque édition et aussi par la qualité des aménagements paysagers proposés. En juillet dernier, le jury technique, composé de 25 personnes (paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, pépiniéristes, journalistes de la presse professionnelle, associations professionnelles), s'est réuni pour examiner les 131 candidatures et désigner les aménagements paysagers et les maîtres d'ouvrage nominés pour la deuxième phase des Victoires du Paysage 2014 dans les trois catégories du concours (collectivités, entreprises et particuliers). Ce sont 71 dossiers qui ont été retenus pour cette quatrième édition. Parmi ceux-ci, trois projets situés

en Haute-Savoie : la mairie d'Annecy pour l'Esplanade Paul Grimault (Paysagiste concepteur : Agence APS/Entrepreneur du Paysage : Cholat Jardins/Pépiniériste : Pépinières Cholat) ; la mairie de Contamine-sur-Arve pour l'aménagement des espaces extérieurs de l'ancien Presbytère (Paysagiste concepteur : Willem den Hengst et Associés*/Entrepreneur du Paysage : SAEV/Pépiniériste : Pépinières Cholat) ; le conservatoire du Littoral pour le Parc du Delta de la Dranse, à Publier (Paysagiste concepteur : ADP Dubois/Entrepreneur du Paysage : Sports et Paysages/Pépiniéristes : Les Pépinières du Chuzeau - Pépinières Burtin). Les lauréats seront connus à l'automne, pour une remise des Prix à Paris le 11 décembre 2014.

www.lesvictoiresdupaysage.com



Romain Blanchard / CAUE 74



© CAUE 74



© CAUE 74

QUAND LES PLANTES SE PARLENT



La communication dans le monde végétal a longtemps été tenue pour marginale voire inexistante quand elle n'a pas été raillée. Depuis quelques décennies, cette vision a évolué. C'est en premier lieu la communication entre les cellules et les organes de la plante qui a été étudiée pour comprendre sa croissance notamment. Les chercheurs ont ensuite constaté que la communication chez les plantes pouvait se faire sous terre, par le biais des racines, comme dans les parties aériennes. Les plantes disposent par exemple de récepteurs sensibles aux composés organiques volatils émis par d'autres plantes. Elles sont ainsi capables de repérer leurs congénères, ce qui leur

évite de les confondre avec des concurrentes et de dépenser inutilement des ressources à lutter contre elles. Les récepteurs de lumière des plantes sont assez perfectionnés pour qu'elles reconnaissent les longueurs d'ondes renvoyées par les plantes qui les côtoient, et ainsi recueillir des informations sur leur environnement. En cas d'attaque par des herbivores, certains végétaux envoient des signaux chimiques qui, une fois captés par leurs voisins, les aident à mettre en place des stratégies de défense. Par exemple : brouté par une antilope, le koudou - l'acacia de la savane - augmente considérablement la teneur en tanin de ses feuilles, qui deviennent, alors, impropres à leur consommation. Et il en est de même pour les arbres situés dans un rayon de plusieurs mètres. Les plantes sont aussi capables de communiquer entre elles par leurs racines. En cas de sécheresse, les feuilles des plantes de petits pois se ferment pour limiter la perte d'eau et les pieds des plantes avoisinantes qui ne sont pas exposées à la sécheresse réagissent comme s'ils l'étaient.

Actes du 16^e colloque scientifique de la SNHF (Société nationale d'horticulture de France) Edition 2014 - A télécharger sur www.snhf.org - Prix : 8 euros

LA ROSE À L'HONNEUR



C'est en France que se tiendra, du 29 mai au 1^{er} juin 2015, le congrès mondial des sociétés de roses, leur Fédération ayant en effet choisi la ville de Lyon pour accueillir la 17^e édition de son congrès international. Des centaines de congressistes viendront de plus de quarante pays pour participer à des conférences, visites, manifestations, ateliers et rencontres.

A cette occasion, la ville de Lyon et le parc de la Tête d'Or organiseront une grande fête citoyenne de la rose les 30 et 31 mai : deux jours pour s'émerveiller et découvrir une facette peu connue du patrimoine de la ville. 300 000 visiteurs sont attendus pour cet événement organisé par les services de la ville, les institutions culturelles, les sites historiques et toutes les mairies d'arrondissement. Ce festival sera la grande première d'une manifestation qui pourrait être pérennisée.

Autour du congrès se dérouleront, les 28 et 29 mai, un congrès scientifique européen organisé par la Société nationale d'horticulture de France sur le thème « Génome de la Rose, résultats et perspectives ».

Le 29 mai aura lieu une journée professionnelle sur la reconquête de l'espace urbain par le végétal : « Le politique et le fleurissement urbain » et « Architecture, paysage et rosiers dans la ville ».

www.lyon-roses-2015.org

Focus

LAND ART

FLEURS D'HIVER

Niki Heddle

L'hiver dernier, Niki Heddle a posé ses valises et ses idées, pour une deuxième saison de résidence dans la station des Contamines-Montjoie. Le 25 Janvier 2014, pour le Festival Natur'Art, l'artiste a créé un champ de fleurs en pompons attachés à des branches, le but étant d'en avoir 2000 au total. Pour cela, elle s'est inspirée de la nature et de ses éléments naturels pour composer avec elle. Niki Heddle trouve « amusant d'apporter le printemps aux montagnes en hiver; [...] que les couleurs éclabousseront les sommets enneigés et que ces branches jouent avec le vent ».

www.naturart.events.lescontamines.com



LE PAYSAGE EN EXPO

Le territoire, le photographe et le paysage, tel est le titre de l'exposition conçue et réalisée par le CAUE en partenariat avec le conseil général de la Haute-Savoie. Présentée au château de Clermont, du 1er mai au 30 septembre 2014, elle sera bientôt visible sur le net.

Cette exposition, qui permettait notamment de découvrir l'observatoire des paysages haut-savoyards, a occupé trois salles situées à l'étage du château : la mise en espace et la création d'un mobilier spécifique ont été confiées aux graphistes et scénographes de l'atelier du Cicero. Le parcours du visiteur était ponctué de dispositifs originaux renvoyant au contexte local et à nos références culturelles.

La première salle, la plus vaste, était consacrée au thème de la commande publique de photographie de paysage, au travers d'un parcours chronologique illustré par des extraits de différentes campagnes, depuis la mission héliographique de 1851 jusqu'aux travaux actuels du service régional de l'Inventaire ou de plusieurs observatoires photographiques.

Dans la deuxième salle, c'est l'observatoire des paysages haut-savoyards et sa méthode qui ont été présentés, avec des tirages de prises de vues issues des premières campagnes menées sur différents secteurs du département. La troisième salle s'est intéressée exclusivement à l'avant-pays haut-savoyard, avec l'exposition de tirages de grandes dimensions des dix points de vue fixes sélectionnés, repérés sur une carte au sol.

Une visite virtuelle de cette exposition éphémère sera prochainement mise en ligne sur le site Internet du CAUE. ■





© Sylvain Duffard - CAUE 74

Petit port d'Amphion-les-Bains et littoral du Léman, commune de Publier.



© Sylvain Duffard - CAUE 74

TROISIÈME CAMPAGNE DE L'OBSERVATOIRE

En 2014, l'observatoire s'intéresse au nord du département. Un première série de prises de vues a permis de couvrir l'unité paysagère du Chablais lémanique, de Veigy-Foncenex à Saint-Gingolph. La partie montagnarde du Chablais (unité paysagère du massif du Chablais-Giffre) fait l'objet d'une nouvelle campagne de prises de vues depuis le début de l'automne.



© Mairie de Thonon-les-Bains

Reconstitution d'une vue du Château des Allinges et des environs de Thonon d'après une lithographie de Champod, réalisée par Gabriel Loppé, vers 1855, lithographie sur papier vélin, 20,5 x 30 cm, inv. 1955.26.16. Musée du Chablais, Ville de Thonon.

LA REPRÉSENTATION DU PAYSAGE À RUMILLY

Le musée Notre Histoire, musée d'histoire locale de Rumilly, présente le développement et les transformations de Rumilly à travers les époques. Cartes, plans, archives communales et départementales, études historiques permettent de définir une image de la commune. En utilisant ces sources, en les croisant, en les éclairant avec le contexte politique, économique et social, il est possible de reconstituer les étapes des transformations de la ville.

UNE APPROCHE DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Les objets de patrimoine livrent à la fois des informations sur les sociétés qui les fabriquent et sur celles qui les utilisent. Par exemple, la sculpture de Notre-Dame-de-l'Aumône apporte des informations sur la statuaire romane en Savoie et sur la dévotion mariale au XIII^e siècle. Cette statue est liée à une légende locale, à un sanctuaire fondé vers 1240 et à un important pèlerinage. Encore aujourd'hui, le premier dimanche de mai, la statue, revêtue de ses habits de cérémonie, est portée en procession. Ainsi, au-delà de la valeur « documentaire » de l'époque qui les produit (style, usage...), les objets participent d'une construction identitaire lorsqu'ils sont associés à une reconnaissance de singularité par la population. Ici, le sentiment de permanence de traditions, familles et dévotions enracinées dans un passé lointain.

De même, les représentations du paysage peuvent donner à voir comment la ville « était », c'est-à-dire sa réalité matérielle à une époque donnée, mais aussi comment la ville était « perçue ». L'exemple le plus marquant pour le XVII^e siècle en est certainement le *Theatrum Sabaudiae*. Cette entreprise éditoriale de propagande de la Maison de Savoie, qui cherche à asseoir sa position dans les cours européennes, donne une image fidèle mais magnifiée des cités de Savoie. C'est pourquoi, dans le plan scénographique de Rumilly, toutes les parcelles de jardins de ville sont présentées comme des parcelles d'ornement. En réalité, la plupart étaient certainement utilisées pour cultiver des légumes¹.

STÉRÉOTYPES ET MODERNITÉ : L'IMAGE DE LA VILLE ET L'IMAGE DU PROGRÈS

Dans quels éléments de l'environnement se reconnaît-on ? Quels éléments « tutélaires » sont incorporés aux récits collectifs ? Que souhaite-t-on mettre en valeur ? Avant le rattachement à la France (1860) et l'installation de la voie de chemin de fer (1864), les représentations de Rumilly mettent principalement en scène les cours d'eau. En effet, le site naturel situé à la confluence du Chéran et de Néphaz marque la singularité du lieu. Ces deux cours d'eau tiennent longtemps une place fondamentale dans l'économie de la ville. Moulin, tannerie, taillanderie vont marquer l'artisanat, comme le contrôle du passage des ponts (octroi et péage) apporte des revenus substantiels à la ville.

A partir de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les images, notamment les cartes postales, vont célébrer les grands ouvrages (ponts) et l'industrialisation du territoire (usine Compagnie Générale du Lait). Elles reflètent une certaine idée du progrès et de la modernité. On constate donc que l'attention accordée à certains éléments de notre environnement dépend moins de leur présence « réelle » que du sens qui leur est donné. On peut ainsi supposer que la représentation de la ville est par « métonymie » celle de la société qui l'habite.

UN MUSÉE LUI-MÊME CRÉATEUR DE PATRIMOINE

Le musée Notre Histoire se trouve dans une aile de l'ancien centre de fermentation des tabacs, témoin d'une importante production proto-industrielle. La rénovation du bâtiment et la transformation du site en 2010 s'inscrivent dans un projet urbain à l'échelle du quartier de la gare. Pour témoigner de cette transformation, le photographe Pascal Sarrazin a été invité par le musée, entre 2009 et 2010, à saisir la ville de son regard. Par fragments, il nous livre sa vision de la ville dans un moment que la photographie suspend dans le temps.

Dans l'exposition « Ville/Visages, portraits de Rumilly »², Pascal Sarrazin associe des portraits d'adolescents à des images choisies de Rumilly, et nous donne à voir la ville comme une personne qui se développe, se cherche, mûrit et construit peu à peu sa personnalité. Ces commandes publiques, documentaires et artistiques, interrogent la place du musée qui devient ainsi à la fois producteur et interprète de son objet.



VUES PAYSAGÈRES ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Le paysage est un point de vue, un cadrage, une perception de notre environnement. Il est donc possible de faire apparaître, ou au contraire disparaître, des éléments dans ce cadre. Mais comment se fait cette sélection ? Selon quels critères s'effectuent ces choix ? De quoi notre regard est-il imprégné ? Il est possible que notre point de vue soit fortement imprégné de représentations sociales. Ainsi, nos vues paysagères, peintes ou photographiées, sont-elles probablement soumises au sens que nous donnons collectivement à la nature ou à la ville.

Aujourd'hui, les observatoires photographiques du paysage sont conçus comme des outils dynamiques d'appropriation, d'analyse et d'aménagement des territoires. Je me réjouis par avance de la source fabuleuse qui est ainsi donnée aux chercheurs en sciences sociales de demain pour comprendre notre société et ses représentations.

Bergamote Hébrard

Responsable du musée municipal Notre Histoire – Rumilly

¹ Amandine GALLET, L'importance des jardins et des légumes (les grands oubliés de l'histoire !) dans la Savoie du XVIII^e siècle, Mémoire de Maîtrise, Université de Savoie, 2010.

² Ville/Visages, Portraits de Rumilly, Exposition de photographies de Pascal SARRAZIN présentée au Quai des Arts en 2010.

- #12 Thonon-les-Bains évalue la rentabilité
- #13 Produire en altitude, un savoir-faire particulier
- #14 Annecy investit dans de nouvelles serres
- #15 Des variétés anciennes et locales
- #16 Évian-les-Bains vise le zéro pesticide
- #17 Des vivaces pour la montagne

DES VÉGÉTAUX POUR LA VILLE

Composante essentielle de tout aménagement urbain, le fleurissement de nos communes a évolué ces dernières années. Pour s'adapter à cette évolution et répondre à la demande, certaines collectivités ont choisi de produire elles-mêmes leurs végétaux tandis que d'autres font plutôt appel aux horticulteurs privés.

La place du végétal dans nos villes et nos villages est devenue primordiale pour ses effets bénéfiques sur les plans sanitaires, environnementaux, esthétiques et même sociaux. Le fleurissement a pour but d'embellir et d'égayer la ville, de la décorer, de lui donner un style, de créer un paysage fleuri. C'est une mise en scène saisonnière où on crée des rythmes, des contrastes et des harmonies de couleurs. Depuis quelques années, ce fleurissement a évolué. Il met en avant aujourd'hui une grande variété de formes, des massifs non linéaires, des suspensions, des ronds-points paysagers. La gamme végétale utilisée est beaucoup plus large et, à ce titre, le fleurissement communal est moins éphémère. Le choix judicieux de plantes variées permet une continuité aux différentes saisons.

Aménagement de place, restructuration des rues, rénovation des façades... Le fleurissement d'aujourd'hui ne se cantonne pas aux parcs et jardins et n'est plus seulement vu sous l'angle de la seule décoration. Il participe pleinement à l'amélioration du

cadre de vie. Il accompagne et met en valeur le patrimoine architectural. Il doit aussi être utile à la biodiversité, recréer la nature en ville. Pour ce faire, les jardiniers sont de plus en plus formés à une gestion respectueuse des espaces verts.

Pour réussir ce fleurissement, il faut prendre en compte de nombreux critères, parmi lesquels les contraintes de production. Une question se pose alors : les collectivités ont-elles un intérêt à produire elles-mêmes les végétaux nécessaires à la mise en place du fleurissement ? Pour certains, les fleurs produites sont de meilleure qualité. Pour d'autres, la production de plantes fait partie de nos métiers et de nos missions. Pour d'autres encore, la maîtrise totale de la chaîne de production reste en termes de gestion économiquement viable. Enfin, pour le plus grand nombre des 36 000 communes françaises, l'acquisition auprès du secteur privé de l'horticulture reste la solution la plus adaptée. Collectivités et pépiniéristes haut-savoyards témoignent de leur expérience. ■ ■ ■

Le point de vue de Maurice Canaux, directeur du service parcs et jardins d'Aix-les-Bains

"Produire ses plantes en interne présente plusieurs avantages. On peut ainsi diversifier au maximum sa production, ce qui permet de travailler en petites séries; se fournir à l'extérieur oblige à acheter des quantités importantes, un millier étant le minimum. Autre atout du centre de culture intégré : la chaîne de production est maîtrisée de A à Z, le travail des employés communaux est plus valorisant et leurs compétences accrues. Ceux-ci peuvent d'ailleurs expérimenter, innover, ce qui laisse plus de place à la créativité, pour un fleurissement plus personnalisé, qui se démarque des phénomènes de mode. En termes de gestion, on arrive mieux à décaler les productions dans le temps et on évite les pics de plantation. Quant aux plantes, elles sont souvent plus jolies et plus robustes car elles ont le temps de s'installer dans le sol. Bien sûr, si on raisonne en termes économiques, la rentabilité n'est pas toujours facile à atteindre. Quand la collectivité n'a pas de structure dédiée, il lui sera compliqué de se lancer dans la production interne en ces temps difficiles. Mais si cette structure existe, je pense que cela vaut la peine de continuer. Tout dépend évidemment de la taille de la commune mais avec une bonne gestion et des équipements optimisés, le jeu peut encore en valoir la chandelle."



© Frédérique Imbs



© Frédérique Imbs

THONON-LES-BAINS ÉVALUE LA RENTABILITÉ

Il y a une vingtaine d'années, le centre municipal de Thonon-les-Bains produisait 340 000 plantes, principalement utilisées pour la mise en place du fleurissement communal. Dix agents étaient alors affectés à la production exclusive des cultures municipales. L'établissement d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et le passage volontaire d'une typologie de fleurissement traditionnel à la typologie dite du "nouveau fleurissement" ont conduit la ville à réduire le nombre de plantes communales. Cette modification du plan de fleurissement thononais s'est accompagnée d'une réduction progressive du nombre de bacs à fleurs : plus de 300 jardinières sur les 860 installées sur le domaine public ont ainsi été supprimées en accord avec les élus. A ce jour, seulement cinq agents sont employés à plein temps aux tâches relatives aux cultures et produisent les 190 000 plantes nécessaires. "Entre 1995 et 2012, nous avons donc réduit notre production de 150 000 plantes, soit grosso modo 40 % de moins", précise Bernard Delorme, directeur du service Espaces verts et Paysages de la ville.

Durant la même période, les cinq postes de travail récupérés ont été affectés au secteur extérieur entretien-maintenance, dont le domaine d'activités augmentait considérablement. Et pour rationaliser et optimiser les tâches de cultures, les outils de production ont été modernisés : qualité des serres, mode de chauffage, maîtrise des énergies, matériels de rempotage et



Pour optimiser les tâches de cultures, les outils de production, comme la qualité des serres, ont été modernisés.

autres, équipements de tablettes de cultures, automatismes... Chaque année, le service Espaces verts élabore un rapport récapitulatif l'ensemble des activités du service, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. L'outil de comptabilité analytique mis en œuvre depuis 1995 permet ainsi de déterminer les niveaux et les coûts de gestion par secteurs d'activités. L'activité du centre de culture municipal est ainsi comptabilisée quotidiennement, et les données obtenues permettent en fin d'année d'établir le bilan financier des cultures produites. "Ce n'est qu'avec cette remise en cause des pratiques, cette maîtrise rigoureuse des charges et la participation active et motivée des jardiniers que le centre de culture municipal de Thonon reste à ce jour financièrement rentable," conclue Bernard Delorme. ■



Cinq employés suffisent pour produire les 190 000 plantes nécessaires au fleurissement de la ville.



PRODUIRE EN ALTITUDE, UN SAVOIR-FAIRE PARTICULIER

Depuis soixante ans, les Pépinières Puthod produisent des arbres et arbustes ligneux de reboisement et d'ornement. Implantée sur deux sites, Le Petit-Bornand-les-Glières (800 mètres d'altitude) et La Chapelle-Rambaud (1 000 mètres d'altitude), c'est l'une des plus "hautes" pépinières de France et la seule dans les Alpes du nord à cette altitude. Cette localisation a donc tout naturellement conduit les dirigeants à faire des végétaux de montagne leur spécialité, comme l'explique Pascal Bricier, l'un des associés : *"Notre production est particulièrement bien adaptée aux conditions du climat montagnard, rude et contraignant, que vont devoir subir les végétaux une fois installés chez nos clients."* La démarche implique d'abord de sélectionner les espèces pour leur résistance naturelle ; celle-ci est obtenue soit par l'origine des végétaux (provenance des graines), soit par leurs caractéristiques propres (espèces indigènes à un lieu, à une altitude ou à un versant). Les arbres et arbustes grandissent ensuite à leur rythme, selon leur cycle naturel : *"Il faut savoir que plus on produit vite, plus on fragilise les végétaux,"* précise Pascal Bricier. *"C'est pourquoi nous avons opté pour une culture plus longue dans le temps qui permet d'obtenir des arbres plus robustes, déjà acclimatés à notre région."* Une garantie très appréciée par les particuliers et les paysagistes mais aussi par les communes de moyenne et haute montagne, petites ou grandes. La pépinière compte ainsi parmi ses clients des villages comme Saint-Pierre-en-Faucigny et des stations comme Val d'Isère ou Tignes. Pascal Bricier constate cependant une baisse de la demande de la part des collectivités, celles-ci ayant tendance à privilégier le minéral dans leurs aménagements paysagers. *"Il est pourtant tout à fait possible de continuer à végétaliser tout en optimisant l'entretien. Il suffit de faire les bons choix,"* conclue Pascal Bricier. ■



© Frédérique Imbs

Situées entre 800 et 1 000 mètres d'altitude, les Pépinières Puthod produisent des végétaux déjà acclimatés aux conditions du climat montagnard.



© Frédérique Imbs

Pour informer le visiteur, un catalogue "vivant" des plantes disponibles a été aménagé sur le site.



© Frédérique Imbs

ANNECY INVESTIT DANS DE NOUVELLES SERRES

186 massifs de décors saisonniers, 640 jardinières le long des canaux, 460 bacs à fleurs... Chaque année, la ville d'Annecy produit plus de 200 000 plantes, essentiellement destinées au fleurissement communal. Une production basée au centre horticole municipal, à deux pas de l'Impérial et du lac. Datant des années 60, l'équipement est particulièrement vétuste et n'est plus adapté aux techniques de production modernes. C'est pourquoi la ville a décidé de le déplacer sur la zone industrielle de Vovray, en lieu et place des anciens abattoirs, un autre terrain municipal.

La ville d'Annecy a choisi de poursuivre une production interne, une option qui, pour Christophe Ferlin, directeur du service des Espaces verts, présente de nombreux atouts : "S'il n'est pas forcément avantageux sur le plan économique, ce parti pris permet de produire une plus large palette de végétaux. La maîtrise de la production nous assure également que des pesticides ne sont pas employés lors de leur culture." Autre argument en faveur de la production interne : le nouvel équipement municipal devrait avoir une portée pédagogique importante, en recevant le public, notamment scolaire, afin de transmettre les techniques, savoir-faire et connaissances horticoles des jardiniers municipaux. "Ces derniers sont d'ailleurs très fiers de suivre la production de A

à Z et de voir leur travail ainsi valorisé," ajoute Christophe Ferlin.

Pour la construction des nouvelles serres municipales, la ville d'Annecy a des exigences environnementales fortes : particulièrement compact (élément essentiel en termes d'inertie thermique), le bâtiment de 5 700 m² accueillant les serres sera chauffé au bois, des panneaux solaires permettront de produire de l'eau chaude, la pluie tombée sur la toiture sera récupérée puis filtrée avant de servir à l'arrosage. Le système de régulation de la chaleur, de l'arrosage et de l'aération sera entièrement automatisé. Plusieurs climats différents seront reproduits à l'intérieur de ces serres afin de les adapter aux besoins spécifiques de chaque culture. En complément des serres, un bâtiment de 2 300 m² accueillera les locaux administratifs de la direction des Espaces verts ainsi que plusieurs ateliers (montage jeux, serrurerie, réparation, magasin, mécanique horticole). A l'extérieur, le reste des terrains (en tout, la superficie du site s'élève à 26 000 m²) sera consacré à des cultures en pleine terre. Les travaux devraient démarrer en 2015. ■

Les serres datant des années 60 seront bientôt remplacées par un centre horticole plus adapté aux techniques de production d'aujourd'hui.



Isabelle Moysseau - Ville d'Annecy



© Frédérique Imbs

Chaque année, la ville d'Annecy produit plus de 200 000 plantes, essentiellement destinées au fleurissement communal.



Isabelle Moysseau - Ville d'Annecy

DES VARIÉTÉS ANCIENNES ET LOCALES



Implantée à Pringy, près d'Annecy, la pépinière familiale travaille en étroite collaboration avec sa "grande sœur" située à Fessy.

© Frédérique Imbs



Rusticité des végétaux et production de fruitiers sont la marque de la pépinière.

© Frédérique Imbs

Créée en 1967, à Fessy, dans le Chablais, la pépinière Morel-Bossus (nom commercial : Entre Ciel et Terre) est une entreprise familiale spécialisée dès l'origine dans la production de petits fruitiers et d'arbustes de haie et d'ornement. Après la reprise de la société en 2000 par l'aînée des deux filles Bossus, la cadette, Nathalie, ouvre un deuxième site en 2009, près d'Annecy, à Pringy. Implantée sur une exploitation existante, la nouvelle pépinière dispose d'une surface totale de 2 hectares où il a fallu aménager 1 000 m² de serres, des chemins et un système d'arrosage automatique. *"Nous travaillons en étroite collaboration avec la pépinière de Fessy et proposons les mêmes produits sur les deux sites,"* explique Nathalie. Arbres fruitiers, plantes tapissantes, arbres et arbustes d'ornement constituent l'essentiel de l'offre de l'entreprise, avec une spécificité marquante chez les fruitiers : les variétés anciennes, pommiers et poiriers surtout. *"Ces variétés sont de véritables richesses gustatives. Il est donc essentiel de les réintroduire dans nos jardins pour éviter qu'elles ne disparaissent."*

La pépinière prône aussi la production de végétaux locaux ; elle travaille notamment avec l'association *Les croqueurs de Pommes de Haute-Savoie* et greffe des variétés adaptées à notre région. *"La rusticité de nos végétaux est un élément essentiel de notre production qui fait que nos produits sont parfaitement acclimatés de par leur lieu de culture,"* ajoute Nathalie Bossus. Avec une clientèle composée de particuliers et de professionnels, la pépinière travaille également avec les collectivités, de petites communes proches surtout, comme Argonay, Cuvat ou La Balme-de-Sillingy. *"Ces communes jouent la carte de la proximité et apprécient l'aspect local de nos produits."* La dirigeante souhaite d'ailleurs développer le service et le conseil auprès de ces collectivités qui n'ont pas la taille suffisante pour intégrer un paysagiste au sein de leur équipe municipale. ■

ÉVIAN-LES-BAINS VISE LE ZÉRO PESTICIDE



© Frédéric Imbs

Créé en 1929, le service dédié aux espaces verts de la ville d'Évian-les-Bains compte aujourd'hui 32 agents et entretient 35 ha de parcs et jardins. En 2002, la municipalité a fait aménager de nouvelles serres. Depuis, le service dispose de 1 300 m² pour la production des plantes à massifs, 1 000 m² de serres dites de « nursery » et 500 m² de « l'Orangerie » dédiés à la conservation des plantes méditerranéennes. Chaque année, en vue du renouvellement des massifs, 56 000 bulbes sont plantés pour le fleurissement de printemps et 22 000 bisannuelles viennent compléter les massifs. *"Aujourd'hui, la quasi totalité des plantes servant au fleurissement de la ville sortent de nos serres, précise Sylvain Rochy, directeur du service Parcs, jardins et cadre de vie. Nous produisons moins de plantes qu'il y a quelques années, mais le nombre de variétés a été multiplié par deux en huit ans, une diversité qu'il serait difficile d'obtenir si l'on devait se fournir à l'extérieur."* Produire en

interne permet aussi l'expérimentation : *"Chaque année nous plantons une vingtaine de nouveaux végétaux, des graines qui n'existent pas en catalogue, explique Bruno Genin, responsable de la production. Cela nous permet d'innover et de nous démarquer."* Le service achète à l'extérieur uniquement les espèces relevant d'une marque déposée ou lorsqu'il a des besoins particuliers pour répondre à une thématique spécifique, comme c'est le cas chaque été avec les "Scènes florales" qui mettent en œuvre un parcours floral et des décors éphémères.

Début 2011, le service a emménagé dans de nouveaux bureaux construits sur le site des serres municipales. Couvert d'une toiture et de terrasses végétalisées, ainsi que de murs végétaux, le bâtiment est estampillé « Haute qualité environnementale ». Ce défi était une nouvelle occasion pour la ville de mettre en exergue les tendances actuelles du fleurissement. Réintroduction de plantes vivaces, de graminées pour favoriser la biodiversité, cultures moins gourmandes en eau, protection biologique, restriction d'utilisation de produits phytosanitaires... des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement. L'unité de production du service a opté, dès 2003, pour la lutte biologique, avec pour effet de renoncer à tout traitement chimique. Plus récemment, en 2013, la ville a signé la Charte régionale d'entretien des espaces publics, un outil qui fait la promotion des méthodes alternatives d'entretien avec un Objectif zéro pesticide. ■

L'unité de production du service a opté, dès 2003, pour la lutte biologique, avec pour effet de renoncer à tout traitement chimique.



Labellisés Haute qualité environnementale, les nouveaux bureaux du service Parcs, jardins et cadre de vie, sont couverts d'une toiture et d'un mur végétalisés.



DES VIVACES POUR LA MONTAGNE

A Habère-Lullin, dans la Vallée verte, la pépinière Jardins de montagne produit et élève des plantes à la montagne. "C'est le pari audacieux tenté il y a un peu plus de vingt-cinq ans, lorsque nous avons imaginé de créer une pépinière de plantes vivaces, à 900 mètres d'altitude," explique Jean-Louis Ferraud, dirigeant de l'entreprise. La pépinière a choisi de proposer une majorité de vivaces en conteneurs, ce qui permet une bonne reprise, un résultat plus rapide, donc moins d'entretien au démarrage. Elle a également développé la production d'arbustes et de conifères, ainsi que la culture de rosiers adaptés à l'altitude.

La clientèle de Jardins de montagne est composée de particuliers, de professionnels du paysage et de collectivités. "Celles-ci représentent un tiers de notre activité," précise Jean-Louis Ferraud. De petites communes, mais aussi des villes comme Annecy, des stations telles que Val d'Isère ou Courchevel, qui apprécient le savoir-faire de la pépinière : "Au fil des années, nous avons testé et sélectionné une gamme de végétaux rustiques, adaptés, aux qualités ornementales et techniques optimales. Ils sont cultivés de façon traditionnelle, à l'extérieur, au rythme du rude climat montagnard." Fort de cette expérience, Jean-Louis Ferraud ambitionne de créer un jardin démonstratif, un centre d'information et de formation dédié aux plantes vivaces. Membre de l'organisation européenne des producteurs de plantes vivaces, le dirigeant visite jardins et pépinières dans différents pays d'Europe, "des voyages riches en échanges et qui stimulent l'innovation". ■



Les plantes sont cultivées de façon traditionnelle, à l'extérieur, au rythme du rude climat montagnard.



La pépinière ambitionne de créer un jardin démonstratif, un lieu de formation et d'information.

"J'AIME QUE LES GENS SE SENTENT BIEN DANS LEUR ENVIRONNEMENT"



INTERVIEW DE SOPHIE GARCIA

Sophie Garcia est sociologue, coloriste en environnement et espaces de vie. Elle intervient auprès des collectivités locales, des architectes et des urbanistes pour les accompagner dans leurs projets constructifs et paysagers. Témoignage.

PAYSAGES > Quel est votre parcours et comment vous êtes-vous intéressée au rôle de la couleur dans nos espaces de vie ?

Sophie Garcia > Après des études à l'ENSAAMA (École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art) de Paris où j'ai obtenu un BTS de Platicien de l'environnement architectural, j'ai commencé un cursus à l'école d'Architecture de La Villette. Pendant ces études, je suis partie travailler six mois au CAUE de l'Île de la Réunion pour concevoir une exposition sur la couleur dans l'architecture vernaculaire comme patrimoine à valoriser et à protéger. C'est là que j'ai découvert ma vocation : je ne souhaitais pas construire mais plutôt améliorer, embellir le cadre de vie des habitants. J'ai poursuivi mon cursus à la Sorbonne avec un magistère de Sciences sociales appliquées à l'interculturel et un DEA de sociologie dont le mémoire de fin d'études portait sur la couleur dans l'architecture endémique et les classes sociales à La Réunion ; il s'agissait de démontrer l'existence d'un lien ténu entre les préférences pour l'habitation et l'appartenance de classe, suivant un parallèle entre la pyramide sociale, de la basse classe à l'aisance, et le dégradé, de la couleur pure au blanc, le blanc s'apparentant à la bourgeoisie et à l'architecture coloniale. C'est à travers ce travail que j'ai découvert la richesse et l'intensité de la relation entre la couleur et l'environnement, et l'importance de la personnalisation de l'espace de vie de chacun par la couleur.

PAYSAGES > Quelle est, selon vous, l'influence de la couleur dans le paysage ?

S.G. > Pendant longtemps, on a ignoré le rôle de la couleur. Aujourd'hui, on se pose réellement la question. Et cela à deux échelles distinctes : l'ambiance générale du paysage et la touche personnelle que chacun apporte autour de sa maison. On joue tous un rôle dans la "carte postale" et c'est quand les paysages tendent à se ressembler, à se normaliser, que l'on prend conscience de la nécessité de préserver l'identité des lieux. C'est d'autant plus vrai dans des territoires comme la Haute-Savoie où le paysage est particulièrement attractif. Les gens voyagent beaucoup et veulent se distinguer du voisin et de la mode ; "important des modèles", ils prennent des décisions chromatiques pas toujours bienvenues. Il est donc nécessaire de les sensibiliser à l'impact de la couleur dans le paysage et de les guider tout en leur laissant un choix. Il convient aussi de leur expliquer que ce choix est volontairement restreint, dans l'objectif de préserver l'identité de l'environnement qui les entoure.

"Il faut sensibiliser les habitants à l'impact de la couleur sur leur cadre de vie."



PAYSAGES > Quel regard portez-vous sur le fleurissement communal ?

S.G. > Pendant quelques années, j'ai fait partie du jury départemental du fleurissement, ce qui m'a conduite à rencontrer les responsables Espaces verts de nombreuses communes du département. J'ai notamment accompagné la ville d'Annecy pour qui j'ai réalisé une enquête sociologique sur la perception du fleurissement par les usagers. Les résultats ont montré que les habitants ont de réelles attentes dans ce domaine ; ils veulent être dérangés, stimulés, ils attendent de la nouveauté et pas ce qu'on voit partout ailleurs. Ce travail a permis de mettre en avant de grandes tendances : les massifs verts monochromes sont souvent bien perçus ; les tons blancs renvoient à la douceur, au domaine du rêve ; le jaune est toujours jugé "trop jaune"... Il faut savoir que l'harmonie ne correspond pas à ce qui est beau mais à ce qui est juste, car le beau est culturel, le juste est universel. Tout est basé sur un équilibre répondant à des lois optiques et sensibles. En ville, on ne traitera pas tous les lieux de manière identique, de même que l'on ne choisira pas le même type de plantations. Si on doit fleurir une place tranquille, mieux vaut rester dans la nuance, dans les tons doux, propices au repos, qui flattent l'œil. Si au contraire on se situe sur une grande artère passante, on crée des contrastes forts pour que les ensembles

colorés soient perceptibles par l'automobiliste. Dans tous les cas, l'exercice est réussi si on ne se rend pas compte de l'intention : la couleur ne se voit pas, mais si elle n'était pas là, on s'en apercevrait. C'est donc un moyen de jouer dans le paysage sans empêcher son évolution dans la modernité, d'avoir une avancée subtile par de petites touches qui contribuent à la valorisation des lieux. Et pas besoin de grandes prouesses techniques ni d'interventions sophistiquées. Il suffit d'une conception rationnelle relevant des lois de l'optique et d'une intention, un parti pris coloré adapté au contexte. A l'heure où l'on considère que ce qui est qualitatif est forcément cher, je préconise plutôt les choses simples. La couleur est justement un des éléments du cadre de vie contribuant à faire en sorte que les gens se sentent bien dans leur environnement. ■



© S. Garcia

A Annecy, Sophie Garcia a réalisé un travail sur le fleurissement existant et préconisé des harmonies de couleurs en fonction de chaque site.



© S. Garcia

DES COURS D'ÉCOLE PLUS "VERTES"

Loin des déserts de bitume d'hier, les cours d'école d'aujourd'hui intègrent de plus en plus des arbres, des végétaux, des aires de repos et de jeu, l'objectif étant de les rendre plus attractives et plus écologiques. Et si la cour reste dédiée à la récréation et à la détente, elle peut aussi constituer un lieu d'animation et d'apprentissage.



ANNECY/AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER

L'école-crèche Vallin-Fier, qui a ouvert ses portes en septembre 2013, s'intègre dans un vaste projet d'écoquartier au nord de la ville d'Annecy. Cet équipement municipal accueille quatorze classes (six maternelles et huit élémentaires) et une quarantaine de tout petits. Les deux architectes, Catherine Boidevaix et Didier Dalmas, retenus par la ville à l'issue d'un concours, ont particulièrement soigné la conception du bâtiment, une construction en bois thermiquement très performante, pensée avec et pour ses occupants.



UNE RÉALISATION-PHARE

"L'école-crèche étant le navire-amiral de ce nouveau quartier, il fallait qu'elle "s'ouvre" sur le domaine public," explique Florent Vigouroux, directeur général adjoint des services Département de l'aménagement urbain à la ville d'Annecy. C'est la mission confiée à Anne Gardoni, architecte-paysagiste à Lyon, qui a travaillé à la conception des aménagements extérieurs. "L'orientation paysagère a porté sur le déplacement de la lisière arborée initialement au sud de la piscine, vers le sud de la parcelle," précise l'architecte. Cette dernière est composée d'arbres tiges et cépées d'érables, frênes, aulnes... complétés ponctuellement de lilas. En strate basse, on trouve des graminées de type stipa, miscanthus, carex... et des saules nains. "Le corridor végétal ainsi

retrouvé, poursuit Anne Gardoni, nous avons proposé de renforcer l'épaisseur végétale de trois mètres en rive sud par l'implantation des jardins pédagogiques de la cour de cycle I." Les différents accès aux cours et aux bâtiments sont traités dans un platelage bois et marquées par l'implantation de « murets bancs », servant d'assise aux parents.

A CHAQUE COUR SON AMBIANCE

Les cours font partie intégrante de ce souci de continuité paysagère depuis le domaine public. Dans la cour des cycles II et III, depuis l'entrée des élèves, un fort couvert végétal prolongé d'une noue offre une ambiance de square (bancs, haies arbustives...) propice aux jeux calmes et agrémentés de tabourets et banquettes en béton avec assise bois. Un cheminement matérialisé par un enrobé végétal conduit les enfants dans l'école, conformément à la réglementation PMR. Ce revêtement marque également l'entrée vers l'école dans la cour de cycle I, sous le couvert du préau. A l'est, une aire de jeux entièrement traitée dans un sol amortissant offre un parcours d'activité à la fois propice à l'imagination et au développement moteur des jeunes enfants (jeux à ressorts individuels, poutres à ressorts, passerelles suspendues traversant une « rivière » en sol amortissant...). Les clôtures en bois, situées en limite de l'espace public et entre les cours des cycles I, II et III, font une hauteur de 1,20 m.



DES JARDINS PÉDAGOGIQUES

Dans l'angle sud-est de la parcelle, à la lisière de l'espace public, sont aménagés des jardins pédagogiques. "Ces jardins étaient prévus dès l'origine du projet d'école. C'était une demande des enseignants," explique la responsable de la vie scolaire à la ville d'Annecy. Deux longues jardinières en bois accueillent les plantations des enfants : fleurs, légumes, herbes aromatiques... Des cuves de récupération des eaux pluviales sont implantées à côté des jardins pour permettre leur arrosage. L'ensemble des végétaux présents à l'école ont été choisis pour leur rusticité et leur faible entretien. ■



RUMILLY/TOUT EST POSSIBLE

Cheminer autour du monde à travers les plantations, dans le respect de chacun et de tous, tel est l'objectif du "Jardin des possibles". Créé en septembre 2009, à l'initiative d'agents de la collectivité, Sylvie Michelin et Christophe Carlioz, il est implanté en centre ville, sur un terrain situé devant le restaurant scolaire et à proximité des trois écoles communales. "Il s'agissait de faire le lien entre ces différents équipements tout en ramenant la nature au cœur de la ville," explique Elvire Miglino, directrice de la Communication à la mairie de Rumilly.



EMBELLIR LES LIEUX

Une enquête réalisée auprès des parents d'élèves, des enseignants et des habitants a mis en évidence la nécessité d'embellir cet espace jusqu'ici plutôt bétonné à travers un projet à vocation éducative, d'apprentissage, de rencontre, d'écoute et de partage. Le projet a débuté durant l'année scolaire 2009-2010, avec deux groupes d'enfants de CP/CE1 et CM1/CM2 à raison d'une heure et demie par semaine et l'appui des services techniques et le service Espaces verts notamment. "Cette action s'inscrit dans un projet pédagogique visant à accompagner l'enfant dans sa réussite tant personnelle que scolaire, en lui proposant des ateliers spécifiques où il pourra acquérir des compétences," précise Emmanuelle Gaildrat, directrice Éducation à la ville de Rumilly. La conception du jardin a été

pensée par son animateur, Christophe Carlioz. Celui-ci a construit le projet autour du principe de la permaculture, un art de vivre qui associe l'art de cultiver la terre pour la rendre fertile indéfiniment, avec l'art d'aménager le territoire. "L'idée est de démontrer l'interdépendance de toute chose et de rendre l'enfant acteur de son environnement," explique l'animateur.

UN VOYAGE AU CŒUR DU VÉGÉTAL

Le jardin comprend plusieurs zones distinctes. En bas de la parcelle se situe le "Jardin des rotations" où quatre grandes jardinières permettent aux enfants d'apprendre à reconnaître les grandes familles de légumes et certaines fleurs et arbres, à les planter et les entretenir. À côté sont placés des carrés individuels pour montrer à chacun qu'il est possible de cultiver à petite échelle, sur un balcon par exemple. Une zone dédiée aux plantes aromatiques est aménagée tout près. Au-dessus se trouve le "Jardin des continents" qui, comme son nom l'indique, invite à la découverte des végétaux de différents pays, un voyage dans l'espace mais aussi dans le temps, avec la présentation d'espèces anciennes. Un hôtel à insectes permet également de montrer combien ces petites bêtes sont indispensables à la biodiversité. Une jachère fleurie et une jachère mellifère complètent l'aménagement, ainsi que des plantations de fruits rouges. À cela s'ajoute une zone de compost où les déchets verts du restaurant scolaire sont récupérés, les enfants participant eux-mêmes au tri de leur assiette. Une citerne stocke les eaux de pluie, rendant le jardin totalement autonome en eau.

Le Jardin des possibles est donc un projet commun, où chacun agit dans un même objectif, dans une volonté de respecter la nature. Le lieu est aussi un support de créativité, d'apprentissage par l'expérimentation, d'éveil des sens, d'échanges... Chaque année, depuis deux ans, la fête des jardins organisée dans le cadre de la manifestation "Jardiniers en Fête", met à l'honneur le "Jardin des possibles" ainsi que ses jardiniers petits et grands. ■



Le projet vise notamment à rendre l'enfant acteur de son environnement.

THÔNES/LE COIN REPAS PREND DES COULEURS

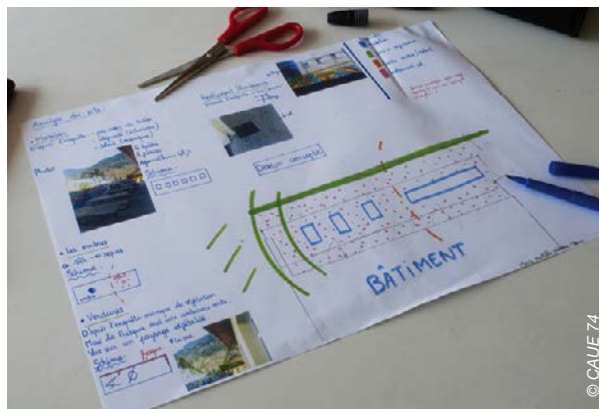
Lorsqu'on passe devant la maison familiale rurale du Villaret, à Thônes, difficile de ne pas remarquer la fresque du mur de l'école. Vive et colorée, cette réalisation collective est librement inspirée des thèmes et formations dispensées ici : tourisme, santé, social, petite enfance... C'est en fait l'espace dédié au coin repas extérieur qui a bénéficié de cette initiative créatrice, réalisée en mai 2013 à l'occasion de l'anniversaire de l'école. Le lieu, étroit et entouré d'un mur de béton gris, n'était guère attractif, d'où l'idée de la fresque. 75 peintres amateurs, les élèves de l'école, ont ainsi abouti à une œuvre gaie et colorée qui participe à l'animation de la cour.

d'opter pour une seule grande table ondulée qui apporte un effet d'espace. Si aucune végétalisation n'est prévue sur les murs déjà décorés, un traitement végétal est préconisé sur le mur situé au fond de la cour, au-dessus de la fresque. Quant à l'asphalte gris foncé du sol, il pourrait être remplacé par un revêtement plus clair.

Dessins, plans à l'échelle et chiffrage du projet font ensuite partie du travail des élèves. Une fois les "lauréats" désignés, le CFMM envisage de faire réaliser l'aménagement par la promotion 2015 du bac pro aménagements paysagers. Une affaire à suivre. ■

UN ESPACE PLUS CONVIVAL

Pour aller plus loin, les élèves d'une autre maison familiale rurale de Thônes, celle du Centre de formation aux métiers de la montagne (CFMM), ont planché sur un projet d'aménagement paysager de l'espace. "Il s'agissait d'en faire un véritable lieu de rassemblement, au-delà du coin repas," explique Aurélien Cerrone, alors professeur au CFMM, qui a encadré les élèves du baccalauréat technologique STAV, option aménagement et valorisation de l'espace. Les étudiants ont ainsi travaillé à l'amélioration du site. Un diagnostic précis de l'existant leur a d'abord permis de mettre en évidence les aspects négatifs : absence de verdure, sol minéral et sombre, ensoleillement limité au quart de la surface, proximité de la rue... La disposition des tables en parallèle donnant une impression d'étouffement, certains étudiants ont proposé



Les élèves du CFMM ont planché sur l'aménagement paysager du coin-repas.

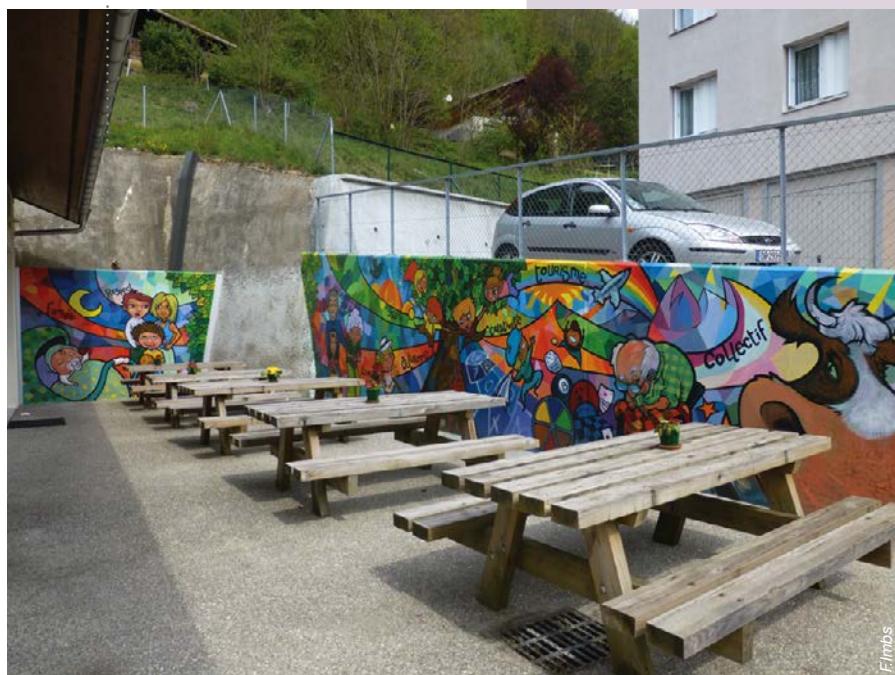
75 peintres amateurs ont participé à la réalisation d'une fresque colorée.



Fimbs



Photo Meltingpaint



Fimbs

CONCOURS

"PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE"

PALMARÈS 2014

© CAUE 74

La société change et son regard sur l'environnement également. La demande sociale d'un meilleur cadre de vie est de plus en plus forte et s'opère au niveau des particuliers et des pouvoirs publics locaux. L'émergence de la question environnementale et paysagère, initiée il y a de nombreuses années déjà, se confirme par une prise en compte plus systématique en amont des projets. La création de nouveaux paysages forme même aujourd'hui un objectif à part entière dans les projets des collectivités. Pour autant, le contexte économique des communes est fragile. Elles sont tenues d'intégrer toujours plus de pertinence dans la gestion de leur budget.

La présence du végétal et la qualité de l'espace public au sein de la ville doivent donc être vues comme des effets levier pour améliorer l'image de la commune et sa valeur. La nature ordinaire qui la compose permet de lui rendre service à différents niveaux. Pour l'économie locale, les projets d'amélioration du cadre de vie dynamisent directement le secteur professionnel du paysage (architecte-paysagiste, pépiniériste, horticulteur, artisan paysagiste, corps de métiers des travaux publics, etc.). D'autres entreprises locales utilisent le cadre de vie comme vitrine pour attirer leurs partenaires et promouvoir leur savoir-faire.



Pour la cohésion sociale, la présence du végétal dans l'espace public est un facteur favorisant le bien-être en général et la santé physique et mentale des habitants. Plusieurs études scientifiques* le confirment. Il est reconnu notamment que le végétal diminue le stress général dans l'espace public et apaise les tensions en réveillant nos sens primaires et notre perception

(sonore, olfactive, visuelle...). Le végétal favorise aussi les autres cycles biologiques dans la ville (faune, flore) et permet une meilleure compatibilité avec les activités humaines.

L'enjeu du concours départemental est de valoriser toutes les actions mises en œuvre par les collectivités en faveur du cadre de vie. Lors des visites du jury, l'objectif est d'accompagner plutôt que de sanctionner les personnes rencontrées. Les nombreux échanges avec les élus et agents communaux favorisent la bonne compréhension des méthodes employées pour embellir l'espace. Cette démarche permet d'apprécier un processus de projet et non uniquement des résultats. Pour remplir pleinement ce rôle, le jury a adopté une nouvelle grille d'évaluation initiée par le Conseil national des villes et villages fleuris et adaptée au contexte départemental. Cette grille est composée de nombreux critères qui permettent d'évaluer :

- La démarche de valorisation de l'espace public et son animation : cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion, action de concertation ou sensibilisation des habitants et des touristes.
- La composition du patrimoine végétal et son entretien : l'harmonie et la créativité, le choix des essences plantées, la diversité botanique, le renouvellement.
- La gestion de l'environnement et la qualité de l'espace public : outil de protection des espaces, action en faveur des ressources naturelles (eau, déchets, énergie, sol...), maîtrise de la publicité, intégration des circulations douces, propreté, etc.
- La pertinence des réalisations et des gestions employées en fonction des lieux : recours à l'observation des lieux, mise en œuvre d'une gestion différente en entrée de ville, en centre bourg, dans les quartiers d'habitation.

Cette grille** forme un très bon outil d'évaluation au service du projet municipal pour améliorer leur stratégie d'action et de gestion de l'espace public. En parallèle, les prix délivrés lors de ce concours valorisent davantage ces nouvelles manières de concevoir le paysage.

Antoine Deneuille

Place Saint-Jacques,
Sallanches

Références scientifiques :

* Laille Pauline, Provendier Damien, Colson François, Salanié Julien (2013). Les bienfaits du végétal en ville, étude et travaux scientifiques et méthode d'analyse. Plante et cité, Angers, 31p.

* White, M.P., Alcock, I., Wheeler, B.W., Depledge, M.H. (2013). Would you be happier living in a greener urban area? a fixed-effects analysis of panel data. Psychol Sci, 24(6), 920-928. Etude réalisée par l'université d'Exeter sur un panel de 10000 personnes sur une durée de vingt ans analysant l'effet sur le bien-être et la santé des usagers en fonction de la présence des espaces verts à proximité de leur lieu d'habitation.

** grille d'évaluation téléchargeable sur www.paysages74.fr

LES COMMUNES NON ENCORE LABELLISÉES

CATÉGORIE 1 (- de 1 000 habitants)

- Prix pour la valorisation du village et la signalétique : **Fessy**
 - Prix pour la valorisation des vergers dans le paysage et son animation : **Serraval**
 - Prix pour la préservation des paysages ouverts : **Le Bouchet Mont-Charvin**
 - Commune candidate au jury régional pour l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2014 : **Saint-Sigismond**
 - Commune sélectionnée par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2015 : **Serraval**
- > Ont participé : Aviernoz, Brenthonne, Fessy, Lornay, Serraval, Saint-Sigismond, Vaulx, Le Bouchet Mont-Charvin, Bloye.



Serraval

© CAUE 74



Sales

© CAUE 74

CATÉGORIE 2 (1 000 à 2 000 habitants)

- Prix pour la gestion de la ressource en eau : **Étrembières**
 - Prix pour la gestion des arbres, des vergers et la pédagogie : **Sales**
 - Communes candidates au jury régional pour l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2014 : **Arbusigny, Chilly, Marin, Maxilly-sur-Léman**
 - Communes sélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2015 : **Cordon et Étrembières**
- > Ont participé : Arbusigny, Chilly, Cordon, Étrembières, Marin, Maxilly-sur-Léman, Sales.

CATÉGORIE 3 (+ de 2 000 habitants)

- Prix pour l'aménagement paysager des entrées du village : **Mieussy**
 - Prix pour la façade de la mairie et la qualité florale : **Sciez**
 - Commune candidate au jury régional pour l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2014 : **Valleiry**
 - Communes sélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2015 : **Doussard et Mieussy**
- > Ont participé : Doussard, Mieussy, Neuvecelle, Sciez, St Martin-Bellevue, Thorens-Glières, Valleiry.



Sciez

© CAUE 74

Concours Paysages **fleurissement et cadre de vie**

LES COMMUNES DÉJÀ LABELISÉES



Les Houches

© CAUE 74

CATÉGORIE 1^{ÈRE} FLEUR

- Prix pour la qualité de l'espace public du centre Bourg : **Les Houches**
 - Communes candidates au jury régional pour l'obtention de la 2^{ème} fleur en 2014 : **Veyrier-du-Lac, Pringy, Sillingy**
 - Communes sélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 2^{ème} fleur en 2015 : **Les Houches, Messery, La Chapelle d'Abondance, Chapeiry**
- > Ont participé : Les Houches, Gruffy, Taninges, Messery, Metz-Tessy, Passy, Saint-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Bluffy, Duingt, La Chapelle d'Abondance, Clarafond, Menthon-Saint-Bernard, Pringy, Sillingy, Choisy, Chapeiry, Eloise.

CATÉGORIE 2^{ÈME} FLEUR

- Prix pour la valorisation du patrimoine bâti traditionnel : **Samoëns**
 - Communes candidates au jury régional pour l'obtention de la 3^{ème} fleur en 2014 : **Cran-Gevrier, Les Contamines-Montjoie**
 - Commune sélectionnée par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 3^{ème} fleur en 2015 : **Combloux**
- > Ont participé : Cluses, Seynod, Bonneville, Sevrier, Cran-Gevrier, Samoëns, Archamps, Les Contamines-Montjoie, Combloux, Thônes.



Samoëns

© CAUE



Annemasse

© CAUE 74

CATÉGORIE 3^{ÈME} FLEUR

- Prix pour la gestion écologique des espaces publics : **Meythet**
 - Prix pour la valorisation des modes doux et la créativité florale : **Les Gets**
 - Prix pour la pédagogie à la biodiversité : **Annemasse**
- Commune candidate au jury régional pour l'obtention de la 4^{ème} fleur en 2014 : **Sallanches**
- > Ont participé : Annemasse, Sallanches, Meythet, Les Gets, La Roche-sur-Foron.

UNE VILLE VERTE / LES RÔLES DU VÉGÉTAL EN VILLE



Les grandes agglomérations font face à des objectifs environnementaux de taille et parfois contradictoires : imposer la densification pour lutter contre l'étalement urbain, maintenir la biodiversité, anticiper et limiter le changement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, offrir un cadre de vie sain et agréable aux habitants... Ces enjeux se traduisent dans la pratique par des interrogations récurrentes sur l'impact du végétal dont on perçoit qu'il peut jouer un rôle clé dans le développement urbain durable. Ce livre propose un état de l'art pluridisciplinaire et systémique de l'influence du végétal urbain sur sept enjeux du développement durable : la microclimatologie, la maîtrise de l'énergie, l'hydrologie, les ambiances, la qualité de l'air, l'empreinte carbone et la biodiversité. Chaque enjeu est évalué en fonction des techniques expérimentales et numériques mises en œuvre et des résultats des différents dispositifs végétaux rencontrés en ville.

Coordination éditoriale Marjorie Musy
Edition Ouae - Collection Synthèses - Prix 29 €

PLANTES ENVAHISSANTES, PIONNIÈRES OU SIMPLEMENT EXPANSIVES ? COMMENT VIVRE AVEC AU JARDIN ÉCOLOGIQUE

Rédigé à quatre mains par Gilles Clément et Brigitte Lapouge-Dejean, cet ouvrage est le premier en France à proposer des solutions écologiques pour maîtriser les plantes envahissantes au jardin. Opportunistes, pionnières, conquérantes, envahissantes ? Nous assistons parfois à de virulentes expansions de plantes dans notre environnement qui peuvent être provoquées par de multiples causes : réchauffement climatique, pollution, brassage planétaire... Si, au niveau paysager, il est vain et insensé de vouloir agir contre ces évolutions naturelles ou anthropiques, il n'en est pas de même dans les jardins. A cette petite échelle, on peut éviter d'installer des plantes expansives ou, lorsqu'elles sont déjà en place, apprendre à les cantonner écologiquement.

Gilles Clément et Brigitte Lapouge ont entrepris de catégoriser les plantes que l'on qualifie, parfois à tort, d'envahissantes, de pionnières ou de mauvaises sur le territoire de France métropolitaine. Ambrosie, bambous, renouée du Japon mais aussi oxalys, chiendent, liseron... A travers des fiches très détaillées, ce livre présente 44 plantes, des plus « envahissantes » aux mauvaises herbes les plus tenaces. Pour chaque plante, les auteurs apportent : les informations botaniques, l'histoire, les qualités, les problèmes posés, les solutions écologiques pour les maîtriser, les supprimer ou les remplacer... Un ouvrage indispensable dès lors qu'un jardinier est confronté à une prolifération dans son jardin.

Par Gilles Clément et Brigitte Lapouge - Collection Conseils d'expert
En vente en librairie, par correspondance ou sur www.terrevivante.org - Prix 25 €



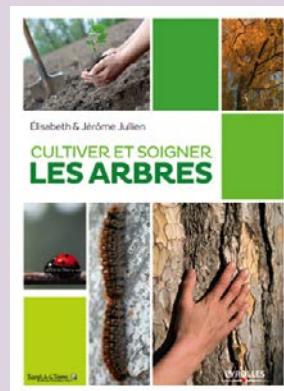
ATLAS DE L'ARCHITECTURE PAYSAGÈRE

L'architecture paysagère recouvre tout un éventail de projets d'aménagement de l'espace extérieur, dont la caractéristique est d'intégrer des éléments de végétation - arbres, plantes, fleurs ou pelouses - ou de s'adapter au paysage naturel dans sa grande diversité topographique. Richement illustrés de somptueuses photographies mais aussi de plans et dessins des architectes, près de 350 projets contemporains sont présentés, classés par continent. Jardins publics et privés, promenades et parcs urbains mais aussi espaces en plein air innovants totalement dépourvus, ou presque, de végétation, en passant par des cours intérieures pleines de charme ou encore de spectaculaires toits et façades végétalisés : la sélection aussi vaste que variée couvre les cinq continents. Tout en revenant sur les réalisations les plus célèbres - la High Line à New York ou encore la façade du musée du Quai Branly à Paris, par exemple - ce recueil, qui se veut tout à la fois un ouvrage de référence et une source d'inspiration, propose également de découvrir des créations moins connues mais tout aussi novatrices, comme les Jardins flottants aménagés le long de la rivière Yongning, à Taizhou, en Chine.



Sous la direction de Markus Sebastian Braun et Chris Van Uffelen
Editions Citadelles et Mazenod - 512 pages - Prix 99 €

CULTIVER ET SOIGNER LES ARBRES



Destiné aux jardiniers amateurs et professionnels, aux pépiniéristes, aux paysagistes, aux gestionnaires d'espaces verts et aux étudiants en horticulture, cet ouvrage est la référence la plus complète en langue française sur les méthodes de culture et de soin des arbres. Paru initialement sous le titre Guide écologique des arbres, il s'enrichit à l'occasion de cette nouvelle édition d'une première partie de 100 pages sur les bonnes pratiques en matière d'arboriculture : respect de la biodiversité, techniques de plantation, entretien des arbres et des sols, protection

phytosanitaire.

Véritable outil de diagnostic et d'aide à la décision, la seconde partie de l'ouvrage propose des fiches culturelles et phytosanitaires sur 80 genres de feuillus et conifères rencontrés dans nos parcs, jardins, vergers et forêts. Chaque fiche détaille les exigences culturelles (habitat, plantation, type de sol, exposition, arrosage, nutrition) ; les auxiliaires (insectes, oiseaux...) ; les sensibilités et résistances (froid, pollution, sécheresse, sel, vent, carences...) ; les attaques parasitaires (symptômes, fréquence et gravité, identification du bioagresseur) ; les techniques de lutte préventive, prophylactique et curative, sans recours à des traitements chimiques de synthèse.

Par Elisabeth et Jérôme Julien
Editions Eyrolles, Sang de la Terre - Collection : Le jardin écologique - Prix 39 €



CAUE
HAUTE-SAVOIE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
BP 339 | 74008 Annecy cedex
Tél. 04 50 88 21 10
etudes@caue74.fr

www.caue74.fr

